

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Postes au concours. — A propos de Tell, à Mézières. — Ça et là. — Ceux qui quittent. — Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Détracteurs et alliés de l'école populaire. — Convocation.* — U. I. P. G. DAMES : *Compte rendu de la séance du 22 mai.* — NEUCHÂTEL : *Comité central (suite).* — JURA : *Le service militaire et les instituteurs.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Allemagne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS HAEMMERLI : *Chant : vers le solfège.* — EUG. JACCARD : *A propos de soirées enfantines.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *De la décoration des couvertures des cahiers scolaires.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin : l'écureuil.* — J.-H. ADDOR : *Calcul mental.* — H. JACCARD-DE KAENEL : *La leçon des arbres.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

POSTES AU CONCOURS

jusqu'au 4 juin, à 17 h.

Instituteur à Prilly, avec entrée en fonctions le 2 septembre.

A PROPOS DE « TELL » AU THÉÂTRE DU JORAT

Que je commence par remercier le Comité du Théâtre du Jorat pour son invitation aimable et appréciée à la première de *Tell* de R. Morax et G. Doret. Souvenirs estompés de 1914 où, pour la première fois, je pus me plonger dans cette atmosphère si spéciale et vivifiante des représentations de *Mézières*. Ce théâtre en planches a une âme. Je m'en suis rendu compte chaque fois depuis.

Je n'analyserai point ici la manière dont l'auteur a interprété la légende ; je n'ai pas qualité pour cela ; du reste, il s'agit d'une reprise. Je ne décrirai point les décors admirables de MM. J. Morax et A. Hugonnet, pas plus que je ne commenterai la mise en scène difficile et réussie de M. J. Béranger. Je ne dirai rien non plus des acteurs professionnels de Lausanne et Genève, à la tête desquels le grand Harry Krimer, qui interprète *Tell* dans un mouvement magnifique. Je pense beaucoup de bien, mais de semblables considérations ne peuvent trouver place dans notre chronique.

Ce que je dirai, comme correspondant vaudois, c'est la belle contribution au succès général apportée par Georges Molles dans le rôle de *An der Halden* et par de nombreux collègues reconnus dans le *Chœur mixte de Lutry*, lequel, sous la direction remarquable de M. l'inspecteur A. Porchet, chante parfaitement la belle partition de M. G. Doret. Tout est absolument au point, comme on s'y attendait. Lors de la réception qui suivit, dans le *Parc aux Biches*, cet ensemble se produisit encore dans d'autres chœurs créés au Jorat, et le maître de chapelle était jeune et rayonnant. Il y avait de quoi.

On sera heureux d'apprendre qu'une représentation est prévue pour les écoles, ainsi qu'en 14. Elle aura lieu le 19 juin, probablement. Nous aurons certainement l'occasion de confirmer.

Alex. CH.

ÇA ET LA

Radio scolaire. — Dans notre canton, 308 classes ont profité des émissions. Les jugements émis sont favorables dans leur presque totalité. Les sujets qui ont l'agrément des auditeurs sont ceux qui traitent de la musique, des voyages ou explorations, d'histoire naturelle. Les lectures littéraires, les biographies et les séances réservées aux petits sont très appréciées.

— Une *Ecole ménagère* s'est ouverte à *St-Cierges*, pour les villages de *St-Cierges*, *Thierrens*, *Correvon* et *Boulens*.

CEUX QUI QUITTENT

Le 13 mai dernier, au collège de *Prilly*, une nombreuse réunion de collègues du cercle de *Romanel* ont pris congé de *M. Isaac Renaud*, instituteur, qui enseignait depuis plus de 18 ans dans notre localité après avoir tenu sa classe précédemment à *Syens*.

En dehors de ses occupations professionnelles et durant cette période, *M. Renaud* fit partie du Conseil communal où il fut l'un des représentants les plus actifs du groupe libéral. Il fit partie également de la société de chant « *L'Avenir* », dont il fut un membre dévoué et fidèle jusqu'à sa retraite. Actuellement, *M. Renaud* est encore membre du Conseil de paroisse.

Dans tous ces champs d'activité, *M. Renaud* a fait preuve d'excellentes qualités, empreintes d'un juvénile élan d'optimisme.

Le président de la section, *M. Bussy*, de *Crissier*, et *M. Beauverd*, maître primaire supérieur à *Prilly*, ont rappelé les mérites professionnels et sociaux du collègue qui nous quitte et lui remirent, de la part de la section et du personnel enseignant de *Prilly*, une superbe channe accompagnée d'un plateau délicacés.

Les autorités communales avaient déjà pris congé de *M. Renaud*, lors de la soirée de fin d'année, en lui remettant une pièce d'orfèvrerie; néanmoins la Municipalité, *in corpore*, honora de sa présence cette aimable réunion du cercle de *Romanel*.

Au moment d'expédier ces quelques lignes, nous apprenons avec tristesse le décès de celle qui fut la compagne de sa vie, et nous exprimons à *M. Renaud* et à ses enfants l'expression de notre vive sympathie.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — *Constitution de la matière.* — Résumer la leçon si vivante et si substantielle que, sous ce titre, donna *M. le professeur Gallay*, serait une gageure. Contentons-nous d'en noter les points principaux:

M. Gallay parle premièrement de la molécule. « Pour enlever une à une et à raison d'une par seconde les molécules contenues dans un cm^3 de gaz, il faudrait 10 milliards de siècles ! » Il existe plus de 300 000 espèces différentes de molécules. Celles-ci sont mobiles. L'interpénétration des liquides est une preuve de leur agitation.

Les atomes sont plus petits. Il en existe 92 espèces correspondant aux 92 corps simples connus. Ils sont tous formés de protons (électricité positive) et d'électrons (électricité négative). L'atome le plus simple est celui de l'hydrogène. Le conférencier le compare à un grain de sable comme proton (noyau)

autour duquel graviterait, à la vitesse de la lumière et dans un rayon de 300 mètres, un électron qui serait gros proportionnellement comme un grain de pois.

Un atome d'hélium compte quatre protons au noyau et deux électrons nucléaires (au noyau), plus deux électrons planétaires ou satellites (à l'orbite). Tous les atomes sont neutres. Selon la classification de *Mendelejeff*, le poids atomique correspond au nombre des protons, et le numéro d'ordre dans la série des corps simples correspond au nombre d'électrons satellites (ceux qui gravitent autour du noyau). Ainsi le néon, — qui occupe le N° 10 sur le tableau de *Mendelejeff* et qui a pour poids atomique 20, — le néon comprend 20 protons et 10 électrons satellites, d'où, pour que l'atome soit neutre, encore 10 électrons nucléaires.

Il peut exister jusqu'à 7 orbites autour du noyau, avec les dispositions suivantes :

- 1^{re} orbite, pas plus de 2 électrons.
- 2^e » pas plus de 8 électrons.
- 3^e » 8 ou 18 électrons.
- 4^e » 8, 18 ou 32 électrons.
- 5^e » 8 ou 18 électrons.
- 6^e » 8 électrons.
- 7^e » 6 électrons.

Le conférencier procède à de claires démonstrations au sujet du sodium qui est positif (métal) parce qu'il cède facilement un électron seul sur la 3^e orbite extérieure, tandis que le chlore est négatif (métalloïde) parce qu'il prend au contraire un électron. C'est une question d'équilibre.

Un phénomène chimique est donc un transfert d'électrons ou une mise en communauté de ceux-ci. Seules, les molécules polarisées (pôles) peuvent fournir des ions.

La radioactivité présente un nouveau groupe de phénomènes très importants. Le radium émet trois sortes de rayons : les rayons alpha, bêta et gamma. Ces phénomènes de radioactivité sont dus à la transformation ou à la destruction du noyau.

Quant aux corps simples, ils ne sont plus, comme on le croyait, constitués d'une seule matière. C'est ainsi qu'on connaît aujourd'hui trois hydrogènes; entre lesquels l'hydrogène lourd représenté par la lettre D. Si donc, dans l'H²O, on remplace H par D (hydr. lourd), on a D²O = eau lourde. Cette eau ne permet pas la vie. On voit, rien qu'en substituant D à H dans toutes les combinaisons où entre l'hydrogène, combien sont nombreuses les possibilités futures de la science. De même, il y a deux sortes de chlore. On ne peut donc plus considérer un corps simple comme non transformable.

Voilà, en bref, quelques passages du magistral exposé de M. le professeur Gallay. Leçon éblouissante donnée avec une prodigieuse sûreté. Alex. CH.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

DÉTRACTEURS ET ALLIÉS DE L'ÉCOLE POPULAIRE (Suite.)

D'autres raisons qui relèvent de la psychologie prolétarienne écartent de nous avec trop de facilité les gens de la base. Des formules à l'emporte-pièce, des

mots d'ordre mal interprétés leur laissent croire qu'eux seuls parviendront à la maturité économique, politique et culturelle capable de conquérir le pouvoir, à l'exclusion des classes intermédiaires. Fort des espoirs que des politiciens d'une valeur discutable lui ont donnés, le pauvre nous jalouse, puis se persuade de notre inutilité en faveur de son action libératrice comme si les grandes révolutions de l'histoire s'étaient toutes accomplies sans le concours des tièdes, des indécis, entrant finalement en lice pour marquer l'orientation des transformations de la société !

D'ailleurs ces constatations expliquent partiellement les raisons pour lesquelles une fraction importante de la classe ouvrière, encore inéduquée à notre avis, admit d'un cœur si léger la baisse des salaires des fonctionnaires cantonaux (corps enseignant y compris). Seules les organisations syndicales surent s'élever au niveau de la grande solidarité du travail ; elles nous défendent depuis longtemps contre ... notre gré, puis avec notre concours, d'une manière sincère, loyale qui mériterait plus de reconnaissance de notre part, avouons-le.

Loin de moi l'idée de mêler directement l'école primaire ou ses éducateurs aux luttes de tel ou tel parti, de tel ou tel mode d'organisation professionnelle ; nous travaillons sur un plan élevé, largement humain qui ne saurait choir dans la lice des combinaisons électorales. Mais, en fait, puisque la neutralité intégrale relève de l'utopie, puisqu'enfin nous trouvons les irréductibles détracteurs de l'école populaire dans les adversaires de la démocratie, pourquoi ne chercherions-nous pas sérieusement nos alliés parmi ses défenseurs ? Montrons-leur que l'Ecole primaire actuelle est encore, à tout prendre, le meilleur garant des libertés conquises au XIX^e siècle. Orientons nos esprits, notre conception morale et méthodologique de l'enseignement vers les grands courants d'idées qui veulent assurer la souveraineté nationale par le peuple et pour lui-même.

Ces courants entraînent encore dans leur sillage la partie saine des classes moyennes qui ne renonce pas à sa dignité, à son intelligence organisatrice, à son indépendance de pensée au profit d'une dictature de droite. Ils rallient de plus en plus les travailleurs des cités ou des campagnes vers l'objectif immédiat de la défense des libertés encore existantes. Chez nous, personne n'accorde des chances de succès à une dictature prolétarienne qui s'instaurerait en faveur d'une minorité agissante. L'ennemi n'est donc pas à gauche.

Nos alliés ne nous tomberont pas du ciel par miracle. Cherchons-les en travaillant au regroupement de toutes les forces fermement décidées à barrer la route aux conceptions d'outre-Rhin ou d'outre-Simplon. Si aujourd'hui l'accord peut s'établir entre de larges couches de la population sur cet objectif, demain, peut-être, reconnaîtront-elles la nécessité d'assurer le présent et l'avenir par une hardiesse accrue.

La crise ne résulte pas d'un excès de souveraineté populaire sur le plan politique, mais d'un manque de contrôle et de pouvoir organisateur de la démocratie sur le plan économique.

Entre cet espoir en plus de justice et d'équité, en un ordre nouveau assurant à tous une existence digne et les nécessités immédiates, il y a place pour toutes les nuances particulières de nos tempéraments et de notre idéal.

« La moisson est grande... » Puisse-t-elle susciter beaucoup d'ouvriers parmi nous ! Nos alliés seront légion.

G. BOREL.

CONVOCACTION

Assemblée générale, le mercredi 5 juin, à 17 heures, au Café de la Terrasse (Longemalle).

Ordre du jour :

- 1° Lecture du procès-verbal.
- 2° Communications du Comité.
- 3° Propositions individuelles.
- 4° Communication sur l'« Office du personnel ».
- 5° Nouveau règlement de l'enseignement primaire :
 - a) lecture du rapport ;
 - b) la commission paritaire.

LE COMITÉ.

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MERCREDI 22 MAI 1935

La séance, qui n'a attiré, hélas ! qu'un très petit nombre de collègues, est présidée par Mme Miffon, présidente.

Le procès-verbal de la réunion du 27 mars est lu et adopté.

Correspondance : a) Le Département du Commerce et de l'Industrie, qui s'est occupé de mettre au point un programme d'apprentissage de l'enseignement ménager, nous envoie ce programme et nous demande d'encourager cet enseignement soit en le faisant connaître, soit en acceptant de former nous-mêmes des apprenties.

b) Notre présidente nous donne lecture d'une circulaire qui nous est adressée par le suffrage féminin pour recommander aux institutrices les cours en cinq leçons qu'il organise dans le but de mettre une fois de plus la femme en face de ses responsabilités sociales. Ces leçons ont lieu le mardi à 20 h. 30, au local de l'Union des femmes, rue Et. Dumont 22. Elles ont commencé le 14 mai et finiront le 11 juin.

Le nouveau règlement scolaire : Mlle H. Neydeck, qui fait partie de la commission chargée par le Département d'examiner le projet du nouveau règlement scolaire a bien voulu venir nous mettre au courant du travail de cette commission.

Deux caractères principaux distinguent ce nouveau règlement de l'année : d'abord le souci d'être complet et précis (qui justifie la grosseur du volume), puis l'inspiration large, accessible au progrès et cependant prudente qui a présidé à sa formation. Quelques questions particulièrement à l'ordre du jour y sont fixées : suppression des examens ; nouveau mode d'inspection ; système d'attribution des prix ; prolongation de la scolarité obligatoire ; réorganisation des études pédagogiques.

La commission chargée d'examiner ce projet a décidé de l'accepter moyennant quelques modifications tendant à le rendre plus précis, notamment au sujet du rôle des parents, des absences des élèves et des maîtres, des devoirs à domicile, du travail des enfants après les heures d'école, de l'aménagement des salles de gymnastique.

La commission a demandé aussi qu'il soit fait une différence entre le règlement proprement dit et son ordonnance d'application.

Mme Miffon remercie Mlle Neydeck au nom de l'Union, puis quelques collègues demandent encore des éclaircissements notamment au sujet du moment

réservé aux corrections des cahiers et aux divers travaux administratifs demandés aux instituteurs et institutrices.

Propositions individuelles : Mlle Baechler demande qu'on appuie le projet de l'Union des Messieurs concernant le règlement des conflits entre les membres du corps enseignant et le Département.

Nous demanderons à M. Willemin s'il accepte notre collaboration pour ce travail.

Mme Unger, à propos de la vente des timbres antituberculeux, qui, en certains endroits, ont été vendus 20 centimes à domicile, demande que l'Union écrive au Département pour qu'il fasse imprimer dorénavant le prix des objets vendus sur les objets eux-mêmes.

La séance est levée à 18 h. 15.

M. P.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du 11 mai 1935 (suite).

La réponse du Conseil d'Etat au Comité du Fonds scolaire, parue dans le *Bulletin* (N° 18), a fait l'objet d'une discussion. Le Comité central partage les regrets exprimés par le correspondant neuchâtelois au sujet de l'interprétation donnée par le Conseil d'Etat aux décisions de l'autorité législative. La possibilité d'un recours juridique est examinée ; mais il ne semble pas, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, qu'il serait facile d'obtenir gain de cause.

Le Comité central est bien résolu à veiller à ce que tout projet de revision du Fonds soit soumis dorénavant à l'examen des assurés.

* * *

M. Julien Rochat, le nouveau président romand, a remercié avec émotion ses collègues du Comité central pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en l'appelant à succéder à William Baillod. Il nous a fait part de toutes les craintes qui l'ont assailli avant d'accepter définitivement cette lourde succession.

La question du septante-cinquième anniversaire de la S. P. N. est examinée. La célébration de cet événement, qui coïncidera avec le Congrès de La Chaux-de-Fonds, se fera dans la plus grande simplicité et avec le minimum de dépenses. Il s'agira, pour la circonstance, d'un peu nous oublier, pour donner un appui financier plus sérieux aux organisateurs du Congrès. Leurs ressources, comme on le sait, seront loin d'égaliser celles du Congrès de Montreux.

Le Comité central envisage la publication d'un bref historique relatant les événements de ce dernier quart de siècle ; elle fera suite à la brochure de M. H.-L. Gédet parue à l'occasion de notre cinquantième. Il est bon de dresser le bilan de notre activité pendant la période mouvementée de la guerre et de l'après-guerre, au cours de laquelle tous nos efforts ont dû se concentrer presque uniquement sur nos intérêts matériels. Les jeunes qui tenteraient de l'oublier pourront ainsi se rendre compte de ce qu'ils doivent aux aînés, et en particulier à celui qui a inauguré cette période de réveil, à Fritz Hoffmann.

Le Comité d'organisation du Congrès estime nécessaire de lui adjoindre un représentant de la S. P. N. en vue des mesures à prendre en commun pour la célébration de notre jubilé. M. Arnold Jeanneret est désigné en cette qualité.

* * *

Une section qui a été invitée à signer un manifeste en faveur de l'initiative de crise demande conseil au Comité central. Celui-ci doit reconnaître que les avis sont bien partagés au sujet des avantages qui résulteraient pour nous de l'adoption de l'initiative ; les uns l'accusent d'avoir perdu son caractère purement économique pour prendre les allures d'une entreprise politique ; les autres s'en défendent. Dans un camp, on en fait une panacée, dans l'autre elle apparaît avec des conséquences catastrophiques pour les finances du pays. Le Comité central ne peut que recommander à nos sections de rester neutres dans la campagne, pour éviter de troubler la paix dans notre association. Celles qui voudraient néanmoins prendre position feront bien d'examiner minutieusement l'affaire en assemblée générale.

* * *

Le Comité de l'une de nos sections paraît être tombé en léthargie à l'entrée de la mauvaise saison, et malgré le retour du printemps, il continue à sommeiller. Les lettres restent sans réponse ; les cotisations ne sont pas perçues ; le rapport administratif n'est pas encore entre les mains du Comité central. Pâques est déjà loin de nous ; la Trinité s'approche ; espérons que les démarches dont le président central a été chargé permettront de ne pas remettre en vogue la chanson de Marlborough dans le district incriminé.

* * *

Enfin un petit fait signalé en cours de séance. Il semble bien naturel qu'un titulaire atteint par la limite d'âge à une date très voisine de la clôture de l'année scolaire puisse terminer celle-ci. Le Département de l'Instruction publique a cependant fait des difficultés pour admettre ce point de vue à l'égard d'un collègue qui a atteint sa soixante-cinquième année dans le courant de février. Le devoir de défendre la légalité ne devrait cependant pas dégénérer en un rigorisme aveugle et étroit. Le corps enseignant primaire mérite autant que les fonctionnaires certains ménagements au moment du licenciement d'office.

J.-Ed. M.

JURA

LE SERVICE MILITAIRE ET LES INSTITUTEURS

Le Régiment 9 (notre régiment jurassien) vient de terminer sa période de service annuelle, dont les différentes péripéties se sont déroulées chez nous, à la satisfaction de l'opinion publique.

Et à ce propos, l'ancien troupier que je suis se réjouit de constater (et cette particularité me paraît digne d'être relevée dans l'*Educateur*) le rôle important qu'exercent dans le commandement de nos troupes jurassiennes des membres ou ex-membres du corps enseignant. Le chef du régiment, le lieutenant-colonel Villeneuve, industriel, est un ancien maître secondaire ; les trois majors, commandants de bataillon, sont : MM. Rebetez, professeur ; Corbat, instructeur, et Farron, commandant d'arrondissement ; ces deux derniers, d'anciens instituteurs. Plusieurs officiers : capitaines, lieutenants, appartiennent à l'enseignement. On n'accusera pas nos instituteurs d'être hostiles à la défense nationale. Ils jouissent de la confiance des autorités et des soldats, ce qui ne peut point gêner à leur influence au sein de nos populations, sans qu'ils soient pour cela cocardiers, dans la vie civile.

De mon temps, on se contentait de faire son service comme simple soldat. On avait de petits traitements, et l'on aurait dû payer entièrement, sur sa bourse, les remplaçants éventuels. Les autorités scolaires n'auraient d'ailleurs, pas vu de bon œil les absences périodiques auxquelles nous aurait obligés le service militaire d'un officier. De sorte que, proposés généralement pour l'avancement, nous nous récusions et la Direction militaire cantonale nous exemptait très facilement.

Il faut dire que la situation internationale n'était pas aussi tendue qu'elle l'est depuis 1914. L'armée suisse allait son petit bonhomme de chemin sans les terribles perspectives de l'heure actuelle. On vivait sur les souvenirs de 1870, en se disant (du moins dans les milieux populaires) qu'on n'aurait jamais qu'à refouler des détachements peu importants de troupes belligérantes ou à les prier de bien vouloir déposer leurs armes en cas d'internement. La Suisse avait sa neutralité garantie par le Congrès de Vienne et on ne pouvait concevoir que quelqu'un fût capable de violer un jour de si solennelles prescriptions internationales. Le respect des traités était un dogme sacré, qui, depuis, hélas !...

Tout cela pour expliquer que les instituteurs n'étaient pas, en général, de fougueux militaristes. Nous ne fûmes que quelques-uns de ma génération à faire tous les cours jusqu'au bout. Tous les aptes au service avaient cependant un beau souvenir dans leur vie militaire : c'était l'école de recrues de Lucerne, à la fois cours de gymnastique et une sorte de cours de sous-officiers. S'il y a encore parmi mes lecteurs des survivants de l'école de 1888, je salue ces vieux camarades bien fraternellement.

H. S.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

Allemagne. — *Extraits des impressions d'une institutrice anglaise revenant d'Allemagne* (The New Statesman and Nation, Londres).

La politique s'insinue partout, même dans des classes élémentaires, [où les élèves ont à peine l'âge de sept ou huit ans. La bête noire est invariablement le communisme, la social-démocratie, le traité de Versailles, le libéralisme du régime « honteux » de novembre, etc. Chaque semaine, les élèves doivent apprendre un « Wochenspruch » qu'ils répètent chaque matin, à l'entrée des classes, pendant huit jours. Dans la plupart des cas, ces sentences sont choisies parmi les vers les plus chauvins, les plus belliqueux des classiques allemands, et lorsqu'il s'agit de commémorer un événement contemporain, le ministère de la propagande met à la disposition des écoles des vers confectionnés *ad hoc*.

La prière du matin, obligatoire dans toutes les écoles élémentaires et secondaires d'outre-Rhin, est une occasion de plus de glorifier l'Allemagne, le Führer, les vertus allemandes, et la sollicitude que Dieu témoigne au troisième Reich. A la *Volksschule* d'Else cette prière avait le texte suivant :

« Seigneur, les enfants allemands se prosternent devant votre divine Face, vous implorant de les faire tels qu'étaient leurs pères. Donnez nous, dès notre jeune âge, une âme pieuse et des bras puissants. Protégez notre patrie, la plus glorieuse de toute la terre ; et faites qu'elle soit libre et unie, qu'elle devienne grande, et fleurisse dans la fierté. Et protégez de vos mains toutes puissantes notre grand et vaillant Chancelier. Bénissez nos Führers. Amen. »

(Citée par l'Ecole émancipée, 23 décembre 1934.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

CHANT : VERS LE SOLFÈGE ¹

Les travaux écrits, libres ou conçus suivant des données déterminées, ont la valeur de « tests » ; s'ils nous renseignent très exactement sur les dispositions et sur les aptitudes réelles des élèves, ils nous révèlent aussi les lacunes qu'il faut combler. En présence de travaux très différents les uns des autres, mais écrits avec sincérité ², le maître se verra obligé de diriger son enseignement, de concentrer son attention sur les notions qui n'ont peut-être pas été très bien comprises des élèves. C'est à ce moment-là qu'il est indispensable de recourir à l'enseignement « collectif » identique pour tous.

Si le « manuel de solfège » reprend ici ses droits, nous n'abandonnons pas, pour autant, les principes de la méthode globale dont l'application doit demeurer constante à tous les degrés de l'enseignement musical.

Il s'agit donc de conjuguer l'application de la méthode globale avec l'emploi du manuel de solfège, ce dernier devant apporter le complément indispensable en vue d'une éducation musicale théorique et pratique. Cette synthèse, une fois établie, il sera aisé de constater que l'étendue des connaissances s'accroîtra peu à peu, que le niveau des progrès s'élèvera suivant un rythme constant.

Comment faut-il pratiquement concevoir l'emploi du manuel de solfège ?

Nous avons déjà dit qu'en remettant aux élèves un manuel de solfège, ces derniers éprouvent une satisfaction non dissimulée, parce qu'ils espèrent trouver dans ce recueil de quoi élargir leurs connaissances, meubler leur esprit. Mais, que le pédagogue prenne garde de tromper l'attente de ses élèves, qu'il veille à ce que ce manuel, forcément sévère, rigide dans sa tournure, fastidieux par sa monotonie parfois désespérante, ne devienne un ennemi de l'écopier !

En certains endroits, le recueil de solfège est considéré comme un manuel de classe ; il est remis à chaque élève pour la durée d'une leçon. En dehors des raisons économiques, nous ne voyons à ce mode de faire qu'un seul avantage ; c'est que, distribué une ou deux fois par semaine, il offre à chaque apparition l'attrait de la nouveauté et échappe au mépris dont il est parfois l'objet de la part de maints écoliers. Ailleurs, le manuel de solfège est donné aux élèves ; il devient ainsi leur propriété durant toute la scolarité. Plus onéreuse au point de vue budgétaire, cette pratique offre sur la précédente un avantage certain, parce qu'elle permet au maître, sinon de donner des tâches hebdomadaires, du moins de conseiller l'emploi du livre à la maison. Tandis que beaucoup d'élèves, mus par le désir réel de travailler, font un usage régulier du manuel de solfège en dehors de la classe, il en est d'autres qui sont incapables de travailler seuls ; dès lors, une solution à laquelle nous souscrivons volontiers se présente ; c'est celle qui consiste à ne remettre le manuel de solfège qu'à ceux-là seuls des élèves qui en manifestent le désir ; à ceux-là seuls dont on a la certitude qu'ils peuvent aller

¹ Voir *Educateur*, du 6 avril 1935.

² Nous avons vu les élèves écrire un double de leurs exercices avant de remettre leurs épreuves au maître.

de l'avant dans l'acquisition de connaissances nouvelles. Cela nous paraît être une mesure propre à provoquer une émulation salubre ; il pourra même se faire qu'un certain nombre d'élèves, soucieux, eux aussi, d'accomplir un modeste travail domestique, sollicitent l'octroi d'un manuel de solfège.

Ici, se pose le problème du contrôle auquel nous attachons une très grande importance. Elèves avancés, élèves soucieux de satisfaire leur désir d'apprendre, élèves qui ne sont soumis qu'aux exercices d'ensemble, tous doivent être astreints à un examen périodique dont le maître sera juge du moment où il faudra le faire. Les élèves bénéficieront ainsi des remarques, des conseils et des encouragements de l'instituteur. Et, comme les aptitudes des élèves sont diverses, on veillera à ce que chaque enfant fournisse un travail individuel à la mesure de son intelligence, en se souvenant que si l'enfant doit être le principal acteur dans l'acquisition du savoir, lui le maître, doit être le guide dans l'orientation de l'activité de ses élèves.

D'une manière générale, nous pensons, avec beaucoup d'autres pédagogues, que la leçon de solfège ne doit pas être considérée comme une activité ayant un but en soi ; trop souvent, hélas ! il y a divorce entre la pratique du chant choral et la discipline rigoureuse du solfège, l'une allant à « hue », l'autre à « dia ». La réalité est celle-ci, c'est que l'élève est en possession de deux manuels ; l'un, « le recueil de chants », qu'il apprécie beaucoup parce qu'il y trouve un aliment s'accommodant de sa sensibilité, de ses sentiments, de ses goûts, de ses aspirations ; l'autre, le « manuel de solfège », dont le contenu, purement technique, se présente, nous le répétons, sous un aspect volontiers farouche, contraignant les enfants à une discipline, sans doute nécessaire, mais que le maître aurait tort de vouloir imposer avec une rigueur extrême. La mesure juste, dans les exercices de solfège, est celle que l'enfant lui-même sait délimiter par des signes d'impatience, d'ennui ou de fatigue, ces signes ne tardant pas à se manifester à un moment donné.

Nous voudrions donc assigner au solfège le rôle qui consiste à apporter à l'éducation musicale des enfants — éducation forcément limitée quand il s'agit de l'école primaire, — le complément aux notions élémentaires déjà assimilées par l'application de la méthode globale.

« Du solfège, de la théorie musicale, l'enfant en aura ce qu'il faut, mais par le chant et pour le chant », dit fort justement le professeur E. Dévaud¹ qui ajoute : « Le chant fera naître le désir de la théorie et du solfège, un désir modéré qu'il faudra satisfaire assurément avec modération ».

Faire l'éducation musicale des élèves, leur apprendre à chanter comme on leur apprend à parler, former leur goût comme on les oriente vers ce qui prédispose à la joie et au bonheur de vivre : voilà le but. Ce but sera atteint si, comme dans tous les autres domaines de son activité, le pédagogue est à la recherche constante de la voie qui assurera un rendement digne des efforts qu'il aura, lui aussi, librement consentis.

LOUIS HÆMMERLI.

A PROPOS DE SOIRÉES ENFANTINES

Ce dernier hiver, plus que les précédents encore, les chroniques villageoises et même citadines de nos quotidiens ont narré maintes représentations données par des écoles. Et plus d'un maître, en lisant ces entrefilets, est resté perplexe et

¹ E. Dévaud : *Revue catholique pour la Suisse romande*, juillet-septembre 1934.

s'est demandé s'il serait bien inspiré de faire de même avec sa classe. Il y voit immédiatement un résultat pécuniaire qui permettra d'enrichir les collections ou de grossir le fonds de course ; mais il oublie d'autres avantages plus importants qui suffiraient à le décider de tenter l'aventure.

Gros avantage, disons-nous, tant pour le maître que pour les élèves. Au cours de la préparation d'une représentation, un maître tant soit peu observateur et psychologue, pourra faire des découvertes intéressantes touchant le caractère et l'intellect de ses élèves, car la mémoire, l'esprit d'initiative, le sens de la musique, le sens artistique et esthétique sont mis largement à contribution. Les élèves donnent leur maximum, et il nous est ainsi possible de nous rendre compte de leurs capacités tout aussi bien qu'en les testant ; mieux encore, nous pouvons constater par là leur paresse habituelle en comparant le travail fourni alors avec celui des autres jours. Et puis, profitons de l'occasion qui se présente pour donner à notre enseignement un but pratique ; il ne suffit pas de vouloir faire comprendre à nos élèves que tout ce qu'ils apprennent leur sera utile plus tard, il faut de temps en temps que l'enseignement vise directement un but pratique et immédiat. Récitation, chant, dessin, écriture, gymnastique auront leur part dans la préparation de cette représentation ; nos écoliers comprennent mieux que par de vains discours l'utilité de ce qu'ils ont appris, et ce sera pour eux un encouragement.

« Sans doute, rétorqueront beaucoup, nous ne nions pas ces avantages, mais il y a aussi des inconvénients, et ceux-ci ne seraient-ils pas plus nombreux que ceux-là ? Qu'il nous suffise de parler du désordre amené dans la classe, des leçons escamotées, de l'excitation des élèves, des jalousies qui peuvent naître à propos de certains rôles pour montrer que ces inconvénients peuvent peser lourd. »

Voilà sans doute des arguments sérieux, et qui méritent réflexion. Ces inconvénients existent, mais ils peuvent être fortement diminués, sinon réduits à zéro ; c'est à l'intelligence et au tact du maître à faire cela.

Le maître devra choisir les « numéros » ; c'est un travail de longue haleine, car, pour réussir à établir un programme selon les possibilités de sa classe et où chacun ait un rôle, même le plus minime, il faut lire ou entendre beaucoup, pour garder un peu. Enfin, c'est au maître à maintenir un bon esprit, à aplanir les difficultés, à apaiser les jalousies, à veiller à tout pour éviter tout désordre ou toute excitation inutile.

Et, pour terminer, un dernier argument en faveur de ces théâtres d'école, selon l'expression de nos campagnes, ne sont-ils pas un des rares traits d'union entre l'école et la famille ? De récentes enquêtes ont montré que si l'école était souvent critiquée à tort, c'est qu'on ne la connaissait pas assez. C'est aux maîtres à la faire connaître, et c'est là un des moyens dont ils peuvent disposer.

Eug. JACCARD.

LE CARNET DE L'INSTITUTEUR

DE LA DÉCORATION DES COUVERTURES DE CAHIERS SCOLAIRES¹

Des objets qui ne figureront, apparemment, dans aucun musée du folklore, ce sont les cahiers à numéros chablonnés dont nous parlions dans notre dernier « Carnet ». Et les archives familiales ne doivent pas en avoir conservé beaucoup

¹ Voir *Educateur* Nos 10, 13, 15 et 21.

de ces documents scolaires. Avis à ceux qui pourraient en posséder encore : leur laideur constitue un facteur de rareté, comme les coquilles d'imprimerie pour certaines éditions princeps !

Cahier de « brouillons », cahier de « punitions », pauvre assemblage de feuillets destinés à devenir rapidement des chiffons de papier ! N'était-ce pas largement suffisant pour un objet destiné à un emploi aussi peu honorable ?... Quelle ridicule prétention de réclamer pour un tel paria, un brin de joie et une parcelle de beauté ! Des cahiers de ce genre ne méritent en aucune façon de recevoir, même à dose infinitésimale, l'empreinte de l'Art !

Ce ne fut pas l'avis de la Direction du matériel scolaire vaudois, il y a quelque trente ans, lorsqu'elle parvint à obtenir des fournisseurs officiels quelque chose de mieux que les fameux cahiers chablonnés comme de vulgaires caisses d'emballage. Il est entendu dans les cercles éducatifs que « rien n'est trop beau pour l'enfant ». Et l'on peut prévoir, par ailleurs, que les cahiers à deux sous, achetés au bazar, sont susceptibles de recueillir et de conserver autre chose que des pensums.

Nous eûmes donc, durant un laps de temps assez prolongé, des couvertures de cahiers, et de manuels aussi, décorées d'un encadrement typographique généralement simple, de bon goût, disions-nous alors ; mais qui donc ose encore parler de « bon goût », aujourd'hui, sans évoquer aussitôt la silhouette plutôt épaisse d'un très sympathique protecteur de nos demeures contre les méfaits de deux fées assez malicieuses : l'allumette de sûreté et l'électricité rigoureusement contrôlée !

En imposant ce genre d'ornementation parfaitement adéquat à l'objet, sans surcharge ni lourdeur, ce qui est, sauf erreur, le shibboleth des esthètes les plus farouches, on pensait tout simplement donner un cachet plus agréable aux couvertures de cahiers, en même temps qu'on fixait une limite indispensable pour contenir les écarts de la plume au moment des inscriptions réglementaires.

Toutefois, en appliquant à tous les genres de cahiers scolaires le même motif d'encadrement, on tombe très vite dans la banalité, fruit inévitable des impressions à grands tirages. Cette uniformité est facile à corriger. Avec la richesse et la variété des éléments typographiques offerts par les fonderies de caractères, il n'y a, pour ainsi dire pas de limite aux ressources décoratives et aux suggestions proposées à nos écoliers par ce moyen très simple et très peu coûteux.

Car il est une autre face de la question qui mérite d'être envisagée : c'est celle de la participation de l'enfant à l'embellissement de ses objets d'école.

Théoriquement, nous voulons qu'il devienne de plus en plus *l'artisan de son savoir*. Malheureusement, chacun sait combien nous sommes encore loin de réaliser cette belle maxime, dans nos méthodes comme dans nos manuels. Et c'est aussi le cas pour les objets qui lui sont remis. Il doit avant tout les conserver intacts, immaculés, et surtout ne pas s'aviser d'y inscrire des motifs décoratifs de son inspiration, pas plus que des caricatures dans les marges et des sculptures sur sa boîte ou sur sa table.

Laissons de côté, pour le moment, caricatures et sculptures, pour nous en tenir à nos couvertures de cahiers. Si nous voulons entreprendre sérieusement l'éducation artistique de l'enfant, si nous voulons voir s'éveiller en lui ce besoin si intéressant, et qui peut devenir si fécond, de donner un cachet de beauté aux objets les plus communs, à ceux qui sont d'un emploi quotidien, il nous

faut commencer par le commencement. Et ce commencement ne doit pas se borner à la préparation de « jolis » cahiers de dessins en vue des examens, ou à la laborieuse fabrication de « compositions décoratives » destinées essentiellement à tapisser les parois d'une salle d'exposition à la fin de l'année scolaire.

PRATIQUE

DESSIN : L'ÉCUREUIL

La démonstration de Rothe est si complète que nous ne pouvons que la citer sans modification importante. « L'écureuil est le type du sauteur d'arbres » (*Baumspringer*). Son domaine est la ramure des arbres ; rarement il descend jusqu'à terre où il ne se meut qu'avec maladresse.

» Dans les arbres, il est continuellement en mouvement pour trouver la nourriture dont il a besoin. Ce genre de vie exige une grande agilité et de la sveltesse. Et comme il faut pouvoir atteindre l'extrémité des branches où se trouvent les fruits, l'écureuil reste léger, c'est-à-dire de **petite taille**.

» Mais l'écureuil a vite épuisé les fruits d'une branche ; c'est pourquoi il lui est nécessaire de passer d'un arbre à l'autre, ou en tout cas d'une branche à l'autre. Revenir toutes les fois au sol ou à la naissance des branches serait un moyen bien long et fatigant. L'écureuil saute donc de branche en branche, et d'arbre en arbre. Le saut est pour lui une nécessité, comme le vol pour l'oiseau.

» On comprend alors que l'écureuil soit muni d'un *appareil de saut* (*Sprungapparat*) constitué par les *jambes de derrière*. Et vu la hauteur des branches, il lui faut évidemment sauter avec précision ; c'est pourquoi l'écureuil possède aussi un *gouvernail*, c'est-à-dire une énorme queue qui sert encore de **parachute**.

Pour s'agripper à l'écorce des arbres, il a aussi de longues griffes (même chose chez l'ours, le chat, etc.).

» Les jambes de devant ont peu à faire dans le saut ; elles servent surtout d'appui, de béquilles pour empêcher que la tête n'aille frapper contre les branches ; elles servent encore à tenir la nourriture pendant que l'écureuil la grignote. L'animal, en effet, mange toujours assis sur son train de derrière, le corps presque droit. Il est alors obligé de s'aider de ses pattes de devant pour manger ; le sol est la plupart du temps très bas ; s'il devait y descendre toutes les fois qu'une noisette s'échappe pendant qu'il l'ouvre, l'écureuil serait à tout instant à terre. L'aide des pattes de devant, qui servent pour ainsi dire de **main**s, est, comme on le voit, une nécessité.



» A cause de sa position verticale, l'écureuil a été souvent appelé « le singe de nos forêts » (*Affe unserer Wälder*), bien qu'il n'ait aucune ressemblance avec le singe. Celui-ci est un grimpeur (*Kletterer*) et un voltigeur (*Schwinger*) tandis que l'écureuil est avant tout un sauteur (*Springer*).

» L'écureuil n'est pas essentiellement un herbivore ; c'est avant tout un **rongeur**. Or les rongeurs ont besoin d'incisives très longues et recourbées. Ces incisives, qui continuent la courbe des deux mâchoires en les fermant en avant, donnent à la tête un profil arrondi en forme d'ovale. Le genre de nourriture explique donc la forme de la tête de notre écureuil. Seul le nez fait saillie sur cette courbe ; et de chaque côté en arrière du nez sort la moustache.

» Les joues sont épaisses et rondes ; elles servent de poche pour la nourriture.

» La mâchoire supérieure est grosse, l'inférieure petite et plate. Vue de profil, la première recouvre presque complètement la seconde, de sorte que la fente de la bouche est à peine visible.

» Les yeux sont passablement gros, plutôt ronds qu'ovales.

» Les oreilles sont larges en bas, pointues au bout et terminées par une touffe de poils semblables à un pinceau, de sorte que de loin, l'écureuil semble porter des cornes ; c'est pourquoi il a reçu en allemand le surnom de **Hörnchen**.

LE DESSIN. Ce qu'il y a de plus joli chez l'écureuil, ce sont les mouvements ; mais pour dessiner juste ces mouvements, il faut connaître le squelette de l'animal. La justesse des attitudes sera obtenue plus sûrement si l'on construit tout d'abord le squelette ; il ne s'agit pas de dessiner chaque os exactement : des traits droits suffiront à représenter les leviers de la machine (fig. 1).

» On commence par la colonne vertébrale, l'os le plus important puisque c'est à lui que se rattachent toutes les autres parties.

» Veut-on par exemple dessiner un écureuil assis ? On commence par un trait courbe qui figure la colonne vertébrale. Assis, l'écureuil se tient le dos courbé, comme l'homme quand il est accroupi.

» On dessine ensuite l'appareil sauteur : La cuisse (fémur) est oblique en avant, la jambe en arrière, puis un trait qui revient en avant et à plat sur le sol figure le *pied*, qui est très long.

» De la partie supérieure de la colonne vertébrale, on fait partir une ligne en avant pour indiquer l'omoplate, puis le bras et l'avant-bras faisant un coude entre eux ; enfin la main. Il ne faut pas oublier que les membres antérieurs sont courts, surtout l'omoplate et l'humérus.

» En avant, on continue le corps par un cou très court et une tête ovale. A l'autre bout, la colonne vertébrale se prolonge en une queue aussi longue que le corps et qui se relève sur le dos quand l'animal est au repos.

» Cette construction schématique permet d'imaginer l'écureuil dans toutes les positions et d'une manière exacte. »

On peut encore dire quelques mots sur la couleur de l'écureuil.

PELAGE : Dans notre pays, l'écureuil conserve toujours les mêmes couleurs : le dos roux et le ventre blanc. Dans le nord, toute sa fourrure devient d'un beau gris cendré ; elle est alors partout recherchée à cause de sa beauté. sous le nom de **petit-gris**. Au moyen âge, on en faisait des pelisses et même des souliers. L'assemblage de peaux de petit-gris constitue un dessin adopté en héraldique. Voyez à cet égard le chapitre des « Armoiries » dans la « Didactique du dessin ».

Brehm explique par le minétisme la couleur de l'écureuil du nord : c'est celle de l'écorce des bouleaux dans lesquels vit l'écureuil.

Sujets à donner aux élèves : Ecureuil grignotant une noisette sur une branche. — Ecureuil grimpant le long d'un tronc d'arbre. — Ecureuils sautant de branches en branches dans un chêne.

R. BERGER.

CALCUL MENTAL

20^e LEÇONTABLEAU
DE PROCÉDÉS

La réflexion jointe à l'usage donne des idées nettes ; et alors on trouve des méthodes abrégées dont l'invention flatte notre amour-propre, dont la justesse satisfait l'esprit, et qui font avec plaisir un travail ingrat par lui-même.

J.-J. ROUSSEAU.

$$\begin{aligned}
 a \cdot 0,166... &= \frac{a}{6} \\
 a \cdot 0,25 &= \frac{a}{4} \\
 a \cdot 0,333... &= \frac{a}{3} \\
 a \cdot 0,35 &= \frac{a}{4} + \frac{a}{10} \\
 a \cdot 0,375 &= \frac{a}{4} + \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{4} \\
 a \cdot 0,45 &= \frac{a}{2} - \frac{1}{10} \cdot \frac{a}{2} \\
 a \cdot 0,5 &= \frac{a}{2} \\
 a \cdot 0,55 &= \frac{a}{2} + \frac{1}{10} \cdot \frac{a}{2} \\
 a \cdot 0,625 &= \frac{a}{2} + \frac{1}{4} \cdot \frac{a}{2} \\
 a \cdot 0,65 &= \frac{a}{2} + \frac{a}{10} + \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{10} \\
 a \cdot 0,666... &= a - \frac{1}{3}a = \frac{2}{3}a \\
 a \cdot 0,75 &= \frac{a}{2} + \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{2} = \frac{3}{4}a \\
 a \cdot 0,8 &= a - \frac{2}{10}a \\
 a \cdot 0,833... &= a - \frac{1}{6}a \\
 a \cdot 0,85 &= \frac{a}{2} + \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{2} + \frac{a}{10} \\
 a \cdot 0,875 &= \frac{a}{2} + \frac{a}{4} + \frac{a}{8} = \frac{7}{8}a \\
 a \cdot 0,95 &= a - \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{10} \\
 a \cdot 1,05 &= a + \frac{1}{2} \cdot \frac{a}{10} \\
 a \cdot 1,2 &= a + \frac{2}{10}a \\
 a \cdot 1,25 &= a + \frac{a}{4} = \frac{1}{8} \cdot 10a \\
 a \cdot 1,333... &= a + \frac{a}{3} = \frac{4}{3}a \\
 a \cdot 1,5 &= a + \frac{a}{2} = \frac{3}{2}a \\
 a \cdot 1,75 &= 2a - \frac{a}{4} = \frac{7}{4}a \\
 a \cdot 2,25 &= 2a + \frac{a}{4} = \frac{9}{4}a
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 a : 0,166... &= 6a \\
 a : 0,25 &= 4a \\
 a : 0,333... &= 3a \\
 a : 0,35 &= \frac{20}{7}a = 3a - \frac{a}{7} \\
 a : 0,375 &= \frac{1}{3} \cdot 8a \\
 a : 0,45 &= \frac{20}{9}a = 2a + \frac{2a}{9} \\
 a : 0,5 &= 2a \\
 a : 0,55 &= \frac{20}{11}a = 2a - \frac{2a}{11} \\
 a : 0,625 &= \frac{8}{5}a = a + \frac{6}{10}a \\
 a : 0,65 &= \frac{20}{13}a \\
 a : 0,666... &= \frac{3}{2}a = a + \frac{a}{2} \\
 a : 0,75 &= \frac{4}{3}a = a + \frac{a}{3} \\
 a : 0,8 &= \frac{5}{4}a = a + \frac{a}{4} \\
 a : 0,833... &= a + \frac{2}{10}a \\
 a : 0,85 &= \frac{20}{17}a \\
 a : 0,875 &= \frac{8}{7}a = a + \frac{1}{7}a \\
 a : 0,95 &= \frac{20}{19}a = a + \frac{a}{19} \\
 a : 1,05 &= \frac{20}{21}a = a - \frac{a}{21} \\
 a : 1,2 &= \frac{a}{2} + \frac{a}{3} \\
 a : 1,25 &= \frac{8}{10}a = a - \frac{a}{5} \\
 a : 1,333... &= \frac{3}{4}a = a - \frac{a}{4} \\
 a : 1,5 &= \frac{2}{3}a = a - \frac{a}{3} \\
 a : 1,75 &= \frac{4}{7}a \\
 a : 2,25 &= \frac{4}{9}a
 \end{aligned}$$

J.-H. ADDOR.

LA LEÇON DES ARBRES : DANS LA FORÊT

Le vieux chêne.

Un chêne âgé dépassait de la taille
 Plusieurs arbres jeunes encor,
 Les protégeant ainsi qu'une muraille
 Contre les rudes vents du Nord.
 Mais ce vieillard trop grand portait
 [ombrage

A ces chétifs nouveaux venus ;
 Ils souhaitaient un violent orage
 Afin qu'il ne les gênât plus :
 — Il cache le soleil, disait un frêne ;
 — Il nous prend l'air, dit un sapin
 — Toute la sève est pour ce maudit
 [chêne,

Dit un acacia ; en vain
 Nous étendons dans le sol nos racines,
 C'est lui qui se gorge de tout.
 Plus je le vois, et plus je l'abomine ;
 Où qu'on regarde, il est partout.

On est bien souvent la victime
 Du malheur qu'on a souhaité.

AU VERGER :

Sacrifice.

Un jeune cerisier en fleurs,
 Tout fier de sa fraîche parure,
 Disait un jour à son tuteur :
 — Ami, tu fais triste figure !

Qu'es-tu donc de plus qu'un piquet,
 Sans fleurs, sans fruits et sans feuillage ?
 Qu'as-tu donc appris en forêt
 Pour être si bête à ton âge ?

— Dans le silence des grands bois,
 La forêt, mon éducatrice,
 Ne m'a rien enseigné, tu vois,
 Qu'un noble esprit de sacrifice.

Je ne suis plus rien aujourd'hui ;
 J'ai dû renoncer à moi-même,
 Pour n'être qu'un solide appui,
 Support de ta faiblesse extrême.

Un bûcheron marqua le centenaire
 Du signe qui promet la mort.
 — Voici pour nous une très bonne
 [affaire,

Dit la jeunesse. Elle eut grand tort :
 L'arbre en tombant les toucha de
 [ses branches ;

Alors presque tout fut cassé,
 On aurait dit qu'en ce lieu l'avalanche
 Dévastatrice avait passé :
 Le fier sapin avait perdu sa cime ;
 Le frêne, en son milieu rompu,
 N'avait plus rien de son maintien
 [sublime ;

L'acacia, pris sous le fût,
 Ployé au sol, semblait un arbre infime
 Et lamentable à son côté.

A LA MONTAGNE :

Le mélèze.

Près du sentier qui monte, oblique,
 Au col par les vents rudoyé,
 Un grand mélèze foudroyé
 Montre au ciel ses moignons tragiques,

Le feu du ciel a bien ployé
 Le tronc maintenant squelettique,
 Mais l'arbre, têtue, héroïque,
 N'en a pas moins reverdoyé.

Sa couronne lui fut ravie ;
 Il a recommencé sa vie,
 Et lutte avec ténacité.

Vous à qui l'existence pèse,
 Venez donc voir du vieux mélèze
 L'admirable sérénité.

H. JACCARD-DE KÄNEL.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

TRIENT, Valais

Recommandé pour courses d'école, 1 h. du glacier, 4 h. de Chamonix par le col de Balme Service automobile de Martigny.

HOTEL DU GLACIER

Chambres et pension p^r écoles et sociétés: prix très réduits. Pension p^r séjour d'été dep. 6 fr.

Dent de Vaulion Alt. 1486 tél. 42.36

Le plus beau site du Jura pour courses d'écoles et de sociétés. Vins de 1^{er} choix. Restauration Pension — Soupe — Thé — Café — Chocolat — Lait. Prix modérés. Salle, Galerie et Terrasse. Nouveau tenancier; Paul REYMOND.

TOUR DE GOURZE 930m.

la course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet; soupe 30 ct., thé 20 ct. Café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande: Famille Banderet. Téléphone 42.209 sous Gourze. Les auto-cars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

Vacances en Valais

SAAS-GRUND Hôtel MONTE MORO

Alt. 1562 m. Prix modérés. Arrangements pour familles et sociétés. Bonne cuisine. Repos. Situation agréable. Chemin de fer station Stalden. Automobile postale station Huteggen. Fam. Schröter.

LA GROTTE AUX FÉES

(Valais) ST-MAURICE Tél. 45.

Une des merveilles de la Suisse, à 500 m. en profondeur dans le rocher. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Cascade et lac illuminés. Restauration et emplacement pour pique-nique.

LA CORNICHE DU JURA

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon-St-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet très pittoresque. Buts de courses: Le Chasseron (restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covataunaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants. Demandez le Panorama et la brochure "Ste Croix Excursions" (envoi gratuit) et tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1/50000, en 6 couleurs, en vente au prix de Fr. 1.—.

Champs de gentianes et d'anémones en mai et juin

MAYENS DE SION (Valais)

HOTEL DE LA FORÊT

Grand jardin au milieu des forêts de mélèzes. Arrangement spécial pour écoles. Famille Margalraz-Kaesser.

Hôtel-Restaurant de Bretaye, CHAMOSSAIRE

Arrangements pour sociétés et écoles. Dortoirs. Prix pour enfants: Fr. 0.40; adultes: fr. 0.60; lits: 2 fr. — Restauration soignée. — Prix très modérés.

G. Luisier, propriétaire.

Téléphone 4089.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE CFF

André Oyex

Salles pour écoles • Prix spéciaux

ALLEZ-VOUS À LUCERNE ?

DANS L'HOTEL, RESTAURANT "LÖWENGARTEN"

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument des Lions et du Gletschergarten **Grand parc pour autos.** Local séparable pour 1000 personnes. Prix très réduits pour déjeuners, diners, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

J. Buchmann, propr. (Téléph. 20.339)

LAC RETAUD

S. DIABLERETS
(ALT. 1705) TÉL. 33

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : **F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.**

CHEMIN DE FER MARTIGNY-ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés :
Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc.
Taxes réduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

A FIESCH

(Haut-Valais), point de départ pour Eggishorn et Binn, vous trouverez des bons repas et un logement confortable à prix très réduits à

L'HOTEL DES ALPES

Grandes salles

Se recommande : Famille M. Feller

L'excursion recommandée pour écoles et sociétés :

le PASSAGE de la GEMMI sur LOECHE-LES-BAINS

2349 m.

Bon chemin muletier

Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

Mlle N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



COURS de VACANCES

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall. à
L'INSTITUT POUR JEUNES GENS
 sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

Etude rapide et approfondie de la langue allemande. L'unique école privée suisse avec cours officiels. Tous les sports. Situation magnifique. Prospectus par le Dir. Dr LUSSER.

La Société Romande pour la lutte contre les effets de la surdité

organise à nouveau une Maison de vacances pour les enfants durs d'oreille, en collaboration avec Pro Juventute. La durée du cours est de 4 semaines et aura lieu à Baulmes à partir de la seconde quinzaine de juillet.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Rutschmann, président, chemin de la Caille, à Neuchâtel.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Chemin de Fer Aigle-Ollon-Monthey

en correspondance à Aigle avec les trains C. F. F.

Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Illeiez. — (Aigle-Champéry et retour : Fr. 5.45 ; Aigle-Val d'Illeiez et retour : Fr. 4.30 ; Aigle-Troistorrents et retour : Fr. 3.45.) — Renseignements à disposition au bureau de la Compagnie, à Aigle. Téléphone 74.

LES ÉCOVETS à 25 min. de Chesières-Villars sur la gauche,

Course idéale, rendez-vous pour tous promeneurs. Grand espace pour sociétés et écoles. Thé, café, chocolat, vin, bière, limonade et sirop, etc. Prix très modérés. Restauration à toute heure. Propr. BOCHERENS-ROUD

Col de la Gemmi 2329 m. Hôtel WILDSTRUBEL

Tél. 1. Arrang. spéc. pour écoles et sociétés. Cantonnements chauffés.

Hôtel Torrenthorn s. Loèche-les-Bains Tél. 17. Righi du Valais

Le plus beau panorama de la Suisse. Séjour idéal. Tranquillité absolue. Flore. Pension depuis fr. 9.—. Prospectus à disposition. Leon Villa-Gentinetta, propr.

CORBEYRIER s. Aigle HOTEL VICTORIA

Tél. 2. Altitude 1000 m. Garage. Tennis. Demandez prospectus.

Famille A. Dequis